

EXPERTISE & GESTION
SAS AU CAPITAL DE 1 000,00 Euros
5, Place de la Vielle – 84830 SERIGNAN DU COMTAT
RCS AVIGNON 750 715 104

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30/06/2024

Troisième décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice d'un montant de 46 767 € de la manière suivante :

- Affectation en Autres réserves d'un montant de 46 767 €.

Soit au total 46 767 €.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est ventilé dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
Exercice 2022 Distribution 2023	Néant	Néant	Néant
Exercice 2021 Distribution 2022	Néant	Néant	Néant
Exercice 2020 Distribution 2021	Néant	Néant	Néant



EXPERTISE & GESTION

5, Place de la Vielle

84830 SERIGNAN DU COMTAT

RCS AVIGNON 750 715 104

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

certifiés conformes à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

Désignation de l'entrepriseSARL EXPERTISE ET GESTIONNéant*

Adresse de l'entreprise5 PLACE DE LA VIELLE84830 SERIGNAN DU COMTAT

Numéro SIRET *75071510400014Durée de l'exercice en nombre de mois *12Durée de l'exercice précédent *12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

						Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 2 3)			Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 2 2)		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	181 337	030	63 697	117 640	83 448			
	Immobilisations financières * (1)		040	338 364	042		338 364	48 364			
	Total I (5)		044	519 701	048	63 697	456 004	131 812			
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
Marchandises *		060		062							
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	15 360	070		15 360	15 120			
		Autres * (3)	072	1 965	074		1 965	2 272			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	97 189	086		97 189	272 252			
	Charges constatées d'avance *		092	1 800	094		1 800	1 800			
	Total II		096	116 315	098		116 315	291 445			
	Total général (I+II)		110	636 016	112	63 697	572 319	423 257			
	PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000		1 000		
Ecart de réévaluation				124							
Réserve légale				126	100		100				
Réserves réglementées*				130							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132	406 272		357 542			
Report à nouveau				134							
Résultat de l'exercice				136	46 767		48 730				
Subventions d'investissement				137							
Provisions réglementées				140							
Total I				142	454 139		407 372				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				Total II		154				
	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés				166			712			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	4 503	)	172	4 503	7 639		
	Comptes courants d'associés				173	113 643		7 427			
	Autres dettes				175	33		107			
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176	118 180		15 885			
	Total général (I + II + III)				180	572 319		423 257			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	351 903		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL EXPERTISE ET GESTION

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 12 2023 Exercice N-1 clos le 31 12 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	256 600	246 700
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		8
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	256 600	246 708
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	123 685	119 285
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 140	244	1 168	686
	Rémunérations du personnel *				250	45 632	41 233
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	27 711	26 809
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	198 195	188 012
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	58 405	58 696
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	0	0
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	2 483	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	9 155	9 966
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	46 767	48 730
B - RÉSULTAT FISCAL					312	46 767	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	9 155	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entrepise nouvelle (44. septies)	986					
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981					
	Divers ZFA NG (44. quaterdecies)	345					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987					
	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989					
DÉFICITS	Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	55 922	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	55 922	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL EXPERTISE ET GESTION

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406								
	Autres	410		412		414		416								
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426								
	Constructions	430		432		434		436								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446								
	Installations générales, agencements divers	450	123 557	452	61 903	454	5 038	456	180 421	180 421						
	Matériel de transport	460		462		464		466								
	Autres immobilisations corporelles	470	16 427	472		474	15 511	476	916	916						
	Immobilisations financières	480	48 364	482	290 000	484		486	338 364	338 364						
TOTAL		490	188 348	492	351 903	494	20 549	496	519 701	519 701						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial		495		497		498		499								
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506								
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516								
	Constructions	520		522		524		526								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536								
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	41 547	542	26 273	544	5 038	546	62 781							
	Matériel de transport	550		552		554		556								
	Autres immobilisations corporelles	560	14 989	562	1 438	564	15 511	566	916							
	TOTAL	570	56 535	572	27 711	574	20 549	576	63 697							
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	LOULOU RENOV		2	LOULOU RENOV		3	XXL- AMENAGEMENT B		4	SUPPORT TELEVISUEL		5	MEUBLES SALLE ATTE	
		6			7			8			9			10		
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤		Long terme					
											19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
	1	990		990												
2	4 048		4 048													
3	11 502		11 502													
4	2 509		2 509													
5	1 499		1 499													
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	20 549	580	20 549	582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)				579			Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL EXPERTISE ET GESTION

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Déficits de l'exercice	860
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	51 320
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 696
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT